



Réunion du Conseil Citoyen de la Vie Culturelle

6 décembre 2022 – Synthèse des échanges

Présents :

Membres du COPIL :

- Marie-Pierre DURAND, Adjointe au Maire à la Vie culturelle
- Nathalie LHEUREUX, Directrice de la culture et de la vie associative
- Sylvie MARCHAIS, Conseillère municipale déléguée à la Médiation culturelle, aux associations culturelles aux associations culturelles et à l'égalité

Membres titulaires :

- Gérard CHABERT
- Solène FERRAND
- Sylvie GUERGNON
- Hugo LE MOING
- Eléna LEPAIRE
- Eric LETORT
- Rénaud MARTIN, association Arts in situ
- Frank MONTEUUIS
- Angèle PETEGNIEF

Excusés :

- Jean BOUTIN, Conseiller municipal délégué à l'Implication citoyenne
- Laure-Anne DARON
- Anne-Solen GEIMER LE LAY, association JAB' jazz danse
- Jean-René HOUSSIN, Conseiller municipal

Ordre du jour :

- Point d'étape sur le projet participatif culturel ;
- Bilan et perspectives de l'animation « Des places et vous » ;
- Actualités culturelles.

Point d'étape sur le projet participatif culturel

Les collectivités se trouvent actuellement dans des situations budgétaires très difficiles, suite à l'envolée du coût des fluides. Cette situation exceptionnelle complique les arbitrages à réaliser dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 et des pistes d'économies sont recherchées à l'échelle de la ville.

Les arbitrages actuels portent sur les dépenses de fonctionnement alors que le projet participatif culturel est un projet d'investissement. Il a donc été demandé de reconduire le projet participatif pour 2023. Il sera ainsi réexaminé lors des débats budgétaires. Il est actuellement impossible de lancer le projet avant que les arbitrages soient confirmés et que le budget soit voté. Pour information, le vote du budget est décalé au 3 avril 2023.

Lors de la précédente réunion du CCVC, l'idée avait été émise de réaliser une vidéo pour lancer l'appel à participation. Le service Communication de la Ville peut mettre à disposition de ceux qui le souhaitent du matériel. Dans l'idéal, cette vidéo serait à réaliser dans le mois qui précède le vote du budget.

Le règlement sera retravaillé également ainsi que le document « Appel à projet culturel » afin que tout soit prêt dès le vote du budget. Les critères suivants seront rajoutés au cahier des charges :

- Rapidité et facilité d'exécution ;
- Présenter le projet de façon positive ;
- Pas de réalisation technique compliquée.

Il vaut mieux rester modeste pour une 1^{ère} édition afin de faciliter la réalisation du projet et que cela puisse aboutir à un engagement financier avant la fin de l'année civile.

Il est décidé de **lancer l'appel à projet dès le 15/04/23** et de laisser un délai de réponse suffisant à tous les porteurs de projets, d'autant plus s'il s'agit d'une réponse collective. Cela devrait favoriser une qualité de réponse suffisante. Le dépôt de projets pourra se faire **jusqu'au 20/07/2023**. On avisera ensuite en fonction de la teneur des projets.

Bilan et perspectives de l'animation « Des places et vous »

Ce bilan a été réalisé par le service Animation (cf. fiche bilan ci-jointe).

Différents services de la Ville ont été mis à contribution mais tous n'ont pas participé à même hauteur à la préparation des animations :

- *Animation* → recueil et suivi des propositions et besoins techniques, relations avec les intervenants, gestion des tickets pour la collation des intervenants au bar Le Blossac, points d'étapes avec les élus, coordination des services municipaux intervenant dans le cadre des projets portés, bilan des actions menées.
- *Communication* → création d'une identité visuelle, déclinaison en affiches sucettes-A3-A4, intégration des informations dans Bruz Mag et la Semaine à Bruz, mise en ligne des informations sur différents réseaux (site internet, Facebook, Instagram), enregistrement de spots publicitaires sur Radio Laser.
- *Secrétariat Direction générale- Elus* → sollicitation des élus pour participer à la tenue des animations ou y représenter la Ville ;
- *Gestion du quotidien* → mise à disposition très ponctuelle de matériel (adaptateurs, passes-câbles...) et nettoyage du kiosque place du Dr Joly ;
- *Bâtiments* → vérification du fonctionnement de la borne électrique du kiosque avant utilisation par les musiciens ;
- *Réception* → mise à disposition d'un goûter après la balade pédestre de D. Besnard (gestion assurée par les élus).

Les assistances techniques ont généralement été légères.

Pour cette 1^{ère} année, les musiciens étaient principalement d'anciens participants des Dimanches du kiosque ou de la Fête de la musique. Ce sont tous des artistes locaux (Rennes et ses environs).

Différentes suggestions sont émises pour améliorer l'édition de 2023 :

- Proposer des animations essentiellement le dimanche et principalement en direction des familles
- Proposer des animations plutôt le samedi au Vert Buisson et le dimanche dans le centre. Ouvrir la culture à d'autres publics était un des objectifs du projet

- Maintenir l'idée d'un concert sous le kiosque un dimanche par mois de mai à octobre
- Donner plus de visibilité au projet. Des annonces ont été faites sur le site de la ville et dans la Semaine à Bruz. Des affiches sont déposées dans les services municipaux qui reçoivent du public et chez les commerçants et artisans bruzois qui les acceptent. Les informations ne sont actuellement pas communiquées à l'épicerie sociale, gérée par une association, ou aux bailleurs sociaux. Il serait intéressant de remonter la filière avec les bailleurs sociaux, difficiles à joindre, et d'étudier avec eux la possibilité d'installer un panneau municipal d'information dans les logements sociaux. Le CCAS est actuellement le principal interlocuteur des bailleurs sociaux à Bruz. La question sera posée lors de sa prochaine réunion de CA
- Impliquer davantage les associations
- Diversifier les publics en proposant des actions en différents lieux notamment dans le quartier du Vert Buisson. Il y a là-bas une problématique de stockage de matériel. Un local situé entre le café brasserie et la boulangerie existe mais ne permet pas d'y stocker du matériel car il est très exigü. Toutefois, les animations « Des Places et vous » sont censées ne pas entraîner une assistance technique trop lourde. Les Dimanches du kiosque pourraient être transférés au Vert Buisson mais il faudrait identifier les publics (gens de passage, certains qui viennent exprès...)
- S'appuyer sur la diversité d'événements proposés à Bruz pour compléter l'offre. Il est proposé de mener des actions autour des *Rendez-vous de la gratuité* organisés par l'association Bruz citoyenneté tous les 2^è samedis du mois. Cette manifestation attire un public nombreux et diversifié
- Pérenniser la collation. Est-il envisageable de solliciter les commerçants pour la prendre en charge ? Cela suppose une organisation. Qui contacte les commerçants ? Les élus ?
- Participer aux permanences lors des animations. Les élus se sont jusqu'ici partagés ces permanences de mai à octobre. Il est proposé d'envoyer le planning des animations (et sa mise à jour si nécessaire) aux membres du CCVC pour les inviter à être présents

Actualités culturelles

- Du 14 au 21 janvier 2023 aura lieu la 15^e édition de la **Semaine du cinéma britannique** : 5 films en compétition, 1 escape game en partenariat avec la médiathèque, 3 masterclasses, 1 atelier cinéma enfant, tea time.
- **Cinéville** ne participera pas à cette édition du fait d'un changement de direction pour les cinémas de Bruz et Vern-sur-Seiche. Nathalie Fidalgo est remplacée depuis la mi-novembre par Xavier Bourgeais.

Mise à jour du calendrier des réunions 2023

Mercredi 8 février	Mardi 4 avril	Mercredi 7 juin
18h30	18h30	18h30

Thématiques à venir :

- Rencontre autour de la médiathèque avec Sophie Gimenez (08/02)
- Rencontre autour du Grand Logis avec Laurent Fossé (04/04 ou 07/06 à confirmer)
- Et celles que vous proposerez !

<p align="center">Prochaine réunion : mercredi 8 février 2023 18h30 Médiathèque</p>
--